Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le - 6 JUIL. 2023
ID : 087-200071942-20230626-2023_071-DE

Communauté de Communes Haut Limousin en Marche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

SEANCE DU 26 JUIN 2023

2023_071

DECISIONS, ARRETES ET REGLEMENTS PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

****

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six Juin à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 19 juin 2022.

Nombre de conseillers	
En exercice	**62**
Titulaires Présents	50
Suppléants Présents	6
Pouvoirs titulaires	5
Votants	**61**

AUBRUN Lynda, BACHELLERIE Pierre, BAMBAGINI Martine, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BARRIERE Jean-Paul, BERGER Odile, BREGEAUD Laurent, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, COINDEAU Yvette, COMBECAU Pascal, COURTIOUX Vincent, DAMAR Vincent, DAVID Daniel, DE LA SALLE Jacques, DESBORDES Marie-Hélène, DRIEUX Sophie, ESCLAMADON Jean-Marie, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, GORIN Claudine, GUIBERT Philippe, GUIBERT Xavier, GUILLON Jean-Claude, GUILLOT Olivier, IMBERT Ginette, JACQUIER Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAURENT-DUSSY Claudine, LAVERGNE Michel, LAVERGNE Viviane, LONDEIX Colette, MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MARTIN Francis, MAURY Alice, MOREAU Pierre-Charles, NAVARRE Michel, NIVARD Fabrice, NOUGIER Serge, OVAN Nicolas, PERRIN Jean-François, PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, SAILLARD Madeleine, SCHIRA Bruno, SINGEOT Anne-Marie

PRÉSENT Suppléant : AUGRIT Corinne, BOISSEAU Claudine, BRAC Estelle, DACKOW Jean-Michel, HERAULT André, NOEL Marie-Thérèse.

POUVOIRS hors suppléant :

- DELPEUCH Dominique qui donne pouvoir JOUANNY Alain
- GENTY Guillaume qui donne pouvoir à GUIBERT Xavier
- MARTIN Bernard qui donne pouvoir à JACQUIER Christian
- PEYRONNET Claude qui donne pouvoir à LAVERGNE Viviane
- ROCH Jean-Marie qui donne pouvoir GAINAND Jean-Pierre

Excusés : THEVENOT Pierrette.

Assistaient également à la séance des délégués suppléants.

Monsieur Francis MARTIN est élu secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le - 6 JUIL. 2023
ID : 087-200071942-20230626-2023_071-DE

Monsieur le Président présente les décisions, arrêtés et règlements pris en application de l'article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016, portant fusion des communautés de communes du Haut Limousin, Brame Benaize et de Basse Marche et création de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche au 1er janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 septembre 2020 portant statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche ;

Vu la délibération n°2020-085 en date du 27 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Président ;

Considérant la nécessité d'informer les Conseillers Communautaires des décisions et arrêtés pris en application de l'article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

PREND ACTE

Article Unique : des décisions, arrêtés et règlements pris en application de l'article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales suivants :

- Décision n°2023-04 du 6 avril 2023 portant sur une mission d'assistance à l'élaboration du pacte financier et fiscal
- Décision n°2023-05 du 26 avril 2023 portant sur le renouvellement de la ligne de trésorerie pour le Budget OM REOM
- Décision n°2023-06 du 15 mai 2023 portant sur la fourniture de matériaux pour réparation ponctuelle de chaussée 2023
- Décision n° 2023-07 du 15 mai 2023 portant sur le point à temps 2023
- Décision n°2023-08 du 15 mai 2023 portant sur les grosses réparations à la voirie communale (GRVC 2023)
- Décision n°2023-09 du 15 mai 2023 portant sur les travaux de fauchages et de débroussaillages sur certaines voiries d'intérêt communautaire
- Arrêté n°2023-018 du 4 avril 2023 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Gilles REYNAUD en qualité de Vice-Président

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le - 6 JUIL. 2023
ID : 087-200071942-20230626-2023_071-DE

- Arrêté n°2023-025 du 26 mai 2023 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Gilles Reynaud en qualité de Vice-Président

- Arrêté modificatif n°2023-027 du 1er juin 2023 portant sur la création d'une régie d'avance pour le service enfance-jeunesse (modification de l'article 1)

- Arrêté n°2023-028 du 12 juin 2023 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Odile BERGER en qualité de Vice-Présidente

Le Président,

Signé électroniquement par : Le Président
Date de signature : 06/07/2023
Qualité : Signature des ACTES par le Président

Jean-François PERRIN

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

- 6 JUIL. 2023